

## INSERTIONS.

---

### Institution de Winkelried.

---

Après une entente intervenue entre le Département fédéral des finances et le Département militaire soussigné, la Caisse d'Etat de la Confédération a été chargée de l'administration et du placement de toutes les donations faites en faveur de l'institution de Winkelried. Les sociétés et corps de troupes qui auraient l'intention de faire administrer par les autorités fédérales les sommes réunies dans ce but, sont en conséquence priées de ne plus adresser à l'avenir leurs envois au Département soussigné, mais à la Caisse d'Etat de la Confédération. Les sommes parvenues jusqu'ici, savoir :

- 1<sup>o</sup> fr. 160. 15 du bataillon N<sup>o</sup> 415 de Neuchâtel,
- 2<sup>o</sup> „ 150. — de la batterie N<sup>o</sup> 15 de Bâle-Campagne,
- 3<sup>o</sup> „ 108. 36 du bataillon N<sup>o</sup> 23 de Neuchâtel,

fr. 413. 51

ont déjà été versées à la Caisse d'Etat.

Il sera, chaque année, rendu compte de l'administration et des intérêts des versements.

Berne, le 2 Octobre 1867.

*Département militaire fédéral.*

---

### Mise au concours.

---

La place de III. secrétaire du Département militaire fédéral avec un appointement annuel de fr. 2500 à fr. 2800 étant devenue vacante, est mise au concours par la présente.

Les citoyens suisses qui auraient l'intention de la postuler, sont invités à transmettre leurs demandes, par écrit, au Département soussigné jusqu'au 18 Octobre 1867.

Berne, le 3 Octobre 1867.

*Département militaire fédéral.*

---

## Mise au concours.

---

Un concours est ouvert pour la fourniture de :

- 130 balances à lettres,
- 10 " pour le pesage des groupes,
- 70 " à bascule, de la force de 2 à 3 %.

y compris les séries de poids pour chaque espèce de balance.

Les balances ainsi que les poids devront être étalonnés et les poids pour les balances à lettres seront logés dans le pied en bois de la balance.

Le terme de livraison est fixé au 31 Janvier 1868.

Des modèles des différentes espèces de balances pourront être vus auprès des Directions des postes, ainsi qu'auprès du bureau du matériel de la Direction générale des postes à Berne qui donnera sur demande, par lettres affranchies, des renseignements plus précis, et auquel les offres devront être adressées d'ici au 15 Octobre prochain.

Berne, le 25 Septembre 1867.

Le Département fédéral des postes :  
DUBS.

---

## Mise au concours.

---

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco de port, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Buraliste* à Peterzell. Traitement annuel fr. 400. S'adresser, d'ici au 16 Octobre 1867, à la Direction des postes à St. Gall.

2) *Commis* de poste à Bâle. Traitement fixé d'après les dispositions de la loi fédérale du 30 Juillet 1858. S'adresser, d'ici au 16 Octobre 1867, à la Direction des postes à Bâle.

3) *Buraliste* postal à Zollbrück. Traitement annuel fr. 408. S'adresser, d'ici au 16 Octobre 1867, à la Direction des postes à Berne.

3) *Commis* de poste à Zurich. Traitement fixé d'après les dispositions de la loi du 30 Juillet 1858. S'adresser, d'ici au 16 Octobre 1867, à la Direction des postes à Zurich.

5) *Commis* de poste à la Chaux-de-Fonds. Traitement fixé d'après les dispositions de la loi fédérale du 30 Juillet 1858. S'adresser, d'ici au 16 Octobre 1867, à la Direction des postes à Neuchâtel.

---

1) *Télégraphiste* à Olon (Vaud). Traitement annuel fixe fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 15 Octobre 1867, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

2) *Télégraphiste* à Malleray (Berne). Traitement annuel fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 15 Octobre 1867, à l'Inspection des télégraphes à Olten.

3) *Télégraphiste* à St. Moritz (Grisons). Traitement annuel fixe fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 15 Octobre 1867, à l'Inspection des télégraphes à Bellinzone.

4) *Télégraphiste* à Peterzell (St. Gall). Traitement annuel fixe fr. 120 à 240, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 15 Octobre 1867, à l'Inspection des télégraphes à St. Gall.

5) *Télégraphiste* à Rorbas (Zurich). Traitement annuel fixe fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 15 Octobre 1867, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

6) *Télégraphiste* à Morges (Vaud). Traitement annuel fr. 1200 à fr. 1680, plus fr. 450 pour un aide et la provision pour le transport des dépêches à domicile. S'adresser, d'ici au 20 Octobre 1867, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

7) *Commis de poste* à Chaux-de-Fonds. Traitement fixé d'après les dispositions de la loi fédérale du 30 Juillet 1858. S'adresser, d'ici au 14 Octobre 1867, à la Direction des postes à Neuchâtel.

8) *Administrateur postal* à Zug. Traitement annuel fr. 1800. S'adresser, d'ici au 9 Octobre 1867, à la Direction des postes à Zurich.

---

# Recettes de l'Administration des postes des années 1866 et 1867.

A page 698.

Mois.	Voyageurs et surpoids.				Lettres et imprimés.				Valeurs, paquets, mandats.				Autres recettes.				Total.			
	1866.		1867.		1866.		1867.		1866.		1867.		1866.		1867.		1866.		1867.	
	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Janvier . . .	103,784	72	100,400	84	338,592	67	354,632	58	191,765	81	81,549	72	24,225	30	25,540	38	658,368	50	562,123	52
Février . . .	102,738	82	102,972	45	283,832	52	285,816	36	146,686	40	146,960	89	19,278	68	22,777	46	552,536	42	558,527	16
Mars . . . .	117,797	70	123,851	13	281,526	69	291,455	61	68,800	25	127,462	42	42,049	95	44,345	99	510,174	59	587,115	15
Avril . . . .	144,477	34	143,477	22	304,340	94	320,209	49	302,543	02	222,627	34	18,313	78	19,163	02	769,675	08	705,477	07
Mai . . . . .	166,818	58	167,678	94	303,533	93	320,885	59	177,276	03	173,865	63	20,415	32	17,924	47	668,043	86	680,354	63
Juin . . . . .	160,200	49	175,350	52	253,977	63	283,945	39	102,274	10	164,398	05	56,624	86	57,445	58	573,077	08	681,139	54
Juillet . . .	221,378	58	295,221	63	328,653	44	406,490	29	64,781	65	174,307	97	21,753	62	24,875	21	636,567	29	900,895	10
Août . . . .	237,962	29	311,278	19	334,669	06	354,677	05	189,027	36	194,504	37	18,523	23	17,331	43	780,181	94	877,791	04
Septembre .	233,792	44			284,456	04			36,540	81			44,423	67			599,212	96		
Octobre . .	237,833	75			305,007	78			327,912	49			17,128	33			887,882	35		
Novembre .	153,262	15			340,004	73			200,864	67			17,961	60			712,093	15		
Décembre .	153,718	38			242,733	69			478,806	20			394,744	17			1,270,002	44		
	2,033,765	24			3,601,329	12			2,287,278	79			695,442	51			8,617,815	66		

## INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1867
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.10.1867
Date	
Data	
Seite	696-698
Page	
Pagina	
Ref. No	10 060 645

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.